



55^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 10 – Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire sur Haïti, avec participation de l'expert indépendant

Intervention du Luxembourg

2 avril 2024

Monsieur le Président/ Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire et l'expert indépendant pour leur rapport.

Nous partageons la préoccupation grave que vous exprimez devant la situation sécuritaire fortement détériorée en Haïti, qui menace l'ensemble des droits humains de la population civile du pays, jusqu'à leur droit à la liberté et à la vie. Nous saluons la résilience de la population et des autorités haïtiennes, notamment de la Police nationale, qui est prise pour cible par les bandes armées. L'initiative de la Mission permanente d'Haïti pour établir le mandat de l'expert indépendant reste parfaitement pertinente, même si les conditions sécuritaires ne sont pas données pour permettre à l'expert indépendant d'appuyer les autorités haïtiennes sur le terrain.

Nous partageons l'espoir exprimé par d'autres que la mission multinationale d'appui à la sécurité puisse être déployée rapidement et qu'une fois sur place, s'acquitte de son mandat en protégeant les droits humains de toutes et tous et en observant les normes internationales en matière de maintien de l'ordre, aux côtés de la police nationale.

Madame la Haute-Commissaire adjointe, Monsieur l'expert indépendant,

A côté de l'impératif de restauration de la sécurité publique, quels sont selon vous les autres services publics qui sont le plus impactés par la criminalité organisée, et où est-ce que les acteurs humanitaires internationaux pourraient au mieux appuyer les autorités et la société haïtiennes ?

Je vous remercie de votre attention.

(238 mots – temps de parole 1 min 30 s)